

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV
ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N°LXXXX

110^{ème} ANNÉE

2019

Assemblée générale
13 octobre 2019 - Collège Henri IV



9h30 : Accueil Collège Henri IV

9h45 : Assemblée Générale

11h30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts du Collège Henri IV

12h30 : **Apéritif et banquet Amical au restaurant « La Tour des Vents »** Bistrot du Moulin de Malfourat à Monbazillac

Sous la présidence de Jean-Pierre COUTURIÉ

Ancien Professeur de géologie à l'Université de Clermont-Ferrand

Menu

Soupe de champagne

Feuilletés



Pressé de canard, pâté,
confit et foie gras, salade d'endives



Fricassée de poulet sauce champignons



Assiette de fromages



Entremets aux fruits de saison et rhum



Café

Vins offerts par l'IVBD

(Interprofession des vins de Bergerac et de Duras «Quai Cyrano» à Bergerac)

Formulaire à remplir et à renvoyer avant le 1^{er} Octobre 2019
à la trésorière : **Françoise GARRIE**
4, rue Dr Simounet - 24100 BERGERAC - Tél. 05 53 57 00 12

I) IDENTIFICATION : (en capitales S.V.P)

NOM Prénom Né(e)

NOM de jeune-fille

Profession

Adresse (avec code postal)

Tél. Portable e.mail

II) PROCURATION : je donne pouvoir à mon (ma) camarade

M

(inscrire ici le nom d'un madataire présent à l'A.G. ou laisser en blanc) pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Dimanche 13 Octobre 2019. Bon pour pouvoir.

A le 2019

Signature

III) CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Je suis candidat au Conseil d'Administration lors de l'A.G. du Dimanche 13 Octobre 2019.

A le 2019

Signature

IV) INSCRIPTION AU BANQUET du Dimanche 13 Octobre 2019

Veuillez inscrire personnes à 35€ = €

V) J'y ajoute ma COTISATION 2019/2020 + 25,00€
(25€ y compris le bulletin)

TOTAL €

que je règle à : Amicale Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran de Bergerac par chèque bancaire. Date limite d'inscription au banquet : 1^{er} OCTOBRE 2019 le nombre de places étant limité.

VI) REMARQUES :

.....
.....
.....

Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office de l'abonnement au bulletin

LXXX BULLETIN 2019

Plaquette du Centenaire disponible 1909 - 2009

*Souscrivez au prix de 10 euros
auprès de Françoise Garrie,
4 rue du Docteur-Simounet - 24100 Bergerac*

SOMMAIRE

Mot du Président	
Discours du Président Bertrand Rousseau	p.2-5
Discours de Marie-Claude Arbaudie	p.5-6
L'amitié dans une amicale d'anciens élèves	p.7
Le meilleur connaisseur du Pécharmant	p.7-8
Diplômes d'honneur du souvenir français	p.9
Photos	p.9-10
Bernard Lesfargues	p.11
Les faïenceries de Bergerac	p.12-14
Nécrologie - Bernard Giraudel	p. 15-16
Robert DEVINE au Panthéon	p.16-17
Perdu de vue... ..	p.17-18
Lettre à Daniel Garrigue, Maire de Bergerac	p.19
Compte-rendu de l'assemblée générale	p.20-22
Assemblée générale extraordinaire	p.22
Compte-rendu du voyage en Italie	p.22-23
Subventions.....	p.23
Neuf collégiens oubliés	p.23-24
Photo de classe en 1904-1905	p.24
Activités du bureau de l'Association	p.25
Résultats du Baccalauréat et des BTS	p.26
Compte rendu financier	p.27
Composition du Conseil d'Administration	p.28

MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. EMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ELIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSSENS (1866-1953), M. JEAN BARTHE (1901-2001).

BIEN EURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGÉ (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR :

M. PAUL PETIT (1867-1941)

ANCIENS PRÉSIDENTS :

M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1909-1920), M. ALBERT CLAVEILLE (1920-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1930-1961), M. LE DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU (1966-1984), GEORGES BRASSEM (1984-1989), RENÉ CALVÈS (1989-1999), CHRISTIAN REGNIER (1999-2007), PIERRE ROCHE-BAYARD (2007-2009)

MEMBRES DE DROIT :

M^{ME} LA SOUS-PRÉFÈTE DE BERGERAC,

M. LE DÉPUTÉ DE BERGERAC,

M. LE MAIRE DE BERGERAC,

M. et M^{ME} LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DE BERGERAC I,

M^{ME}. LA CONSEILLÈRE RÉGIONALE,

M^{ME} LA PROVICEURE DU LYCÉE MAINE DE BIRAN,

M^{ME}. LA PRINCIPALE DU COLLÈGE HENRI IV

CONSEIL D'ADMINISTRATION : PRÉSIDENT : D^R

BERTRAND ROUSSEAU, VICE-PRÉSIDENT : JEANINE DENIS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : LAURENT DUBERNAT, SECRÉTAIRE-ADJOINT : LILIANE GAGNARD, TRÉSORIÈRE : FRANÇOISE GARRIE, TRÉSORIÈRE ADJ. : GENEVIÈVE DUVERGER-BLONDEAU, ADMINISTRATEURS : CHARLES TAMARELLE, CHRISTIAN REGNIER, NADINE GALINAT, MARTINE PIOCHE, ANNE-MARIE ROCCHIETTI. ADMINISTRATEUR HONORAIRE : LUCIEN RIPOCHE, CONTROLEUR DES COMPTES : CHRISTOPHE BREZAC.

Le mot du président



Chers Amis,

Le dimanche 13 octobre 2019 se tiendra au Collège Henri IV, rue Lakanal, notre assemblée générale statutaire qui permettra à chacun de nous de se retrouver afin d'évoquer les faits marquants de l'année écoulée, la vie de notre association et aussi d'être à votre écoute sur vos attentes.

Comme il est de coutume nous accueillerons celui qui doit assurer la Présidence du banquet en la personne de Jean-Pierre Couturié, ancien élève du collège Henri IV, qui ne manquera pas de retracer le souvenir de ses découvertes spéléologiques en nous faisant rêver à l'évocation de l'exploration de la Fontanguillère, rivière souterraine pleine de dangers et de mystères...

Au cours de cette assemblée nous sera présentée, en avant-première, la plaque complémentaire rappelant à notre mémoire neuf de nos camarades oubliés, sur les différentes inscriptions, décédés durant la première guerre mondiale.

Votre participation est pour nous un gage de satisfaction.

Merci de votre aide et bien amicalement.

Le Président
Bertrand Rousseau

Discours du président Bertrand ROUSSEAU Banquet du 14 Octobre 2018

Chers amis,

Il m'est agréable de vous présenter aujourd'hui une représentante du septième art, Marie-Claude Arbaudie qui nous fait l'honneur d'être parmi nous en acceptant de présider notre banquet annuel.

Permettez-moi de vous la présenter :

Marie-Claude Arbaudie est originaire de Mouleydier et aime à dire « qu'elle est née dans la farine, dans ma famille on était meunier de père en fils du côté de mon père et boulanger du côté de ma mère ». Sa scolarité s'accomplit sur place, puis au

lycée Maine de Biran où elle obtient en 1969 son baccalauréat, latin - langue - philosophie. Ses humanités achevées elle poursuit ses études à Bordeaux, à la faculté de lettres, obtient sa licence dans le but de devenir enseignante (pour faire plaisir à sa mère) mais, ce choix ne lui plaisant guère, elle recherche d'autres pôles d'intérêt plus adaptés à sa personnalité.

En effet, l'année de sa licence elle travaille au casino d'Arcachon dont le propriétaire était un ami de ses parents et le beau-père de Jean-Pierre Cassel, le direc-

teur administratif ; la famille Cassel passait toujours quelques jours de vacances sur le bassin. C'est alors que l'acteur propose à l'étudiante de devenir la baby-sitter de ses enfants tout en poursuivant ses études à Paris pour essayer d'obtenir l'agrégation de lettres.

A partir de cette rencontre avec Jean-Pierre Cassel elle sent que le destin qui veille sur elle, va la guider vers sa passion du cinéma. Au bout de quelques mois changement de programme, qui conduit Marie-Claude Arbaudie à rencontrer Anouk Aimée qui habitait Londres et qui devait partir en tournage et n'avait personne pour ... garder ses chiens et ses chats ... C'est ainsi qu'étant à Londres elle termine sa maîtrise sur les adaptations de Madame Bovary au cinéma.

Le cinéma sa passion, oui, mais comment faire carrière. Par le journalisme ? Pourquoi pas ! La chance lui sourit de nouveau, car sa voisine de palier avait pour amie la propriétaire d'une revue mensuelle aujourd'hui disparue, « le Technicien du Film » et deux années de stage lui permettent de devenir journaliste. Elle a enfin le pied à l'étrier et intègre l'équipe de l'hebdomadaire professionnel du cinéma, « le Film Français », elle en deviendra la rédactrice en chef et ce pendant vingt ans ; son premier article, « Histoire d'Adrien » de Jean-Pierre Denis et, trente ans plus tard, elle produira le sixième long métrage de ce même cinéaste devenu ami, « Ici-bas » ; un joli clin d'œil au destin !

Puis une autre opportunité journalistique s'offre à elle : Bernard Pivot retient sa candidature pour devenir sa collaboratrice et créer l'émission « Bouillon de culture » à orientation pluri-culturelle. Cette collaboration durera douze ans au cours desquels Marie-Claude Arbaudie aura l'occasion de rencontrer sur le plateau des grands noms du monde cinématographique comme Woody Allen, Milos Forman et j'en passe.

Encore une fois le destin lui offre une autre opportunité en 2002 : le ministre de la culture de l'époque, Jean-Jacques Aillagon, recherche une conseillère technique pour le cinéma, poste qu'elle acceptera après en avoir été convaincue par son ami Daniel Toscan du Plantier. Pendant cinq ans elle remplira ses obligations notamment en prenant en charge le déménagement de la Cinémathèque Française. Mais elle ne pouvait pas en rester là. Aussi toujours prise par la passion du cinéma elle fonde sa société de production, Araprod, afin de voir « comment cela se passait de l'autre côté du miroir ». Il s'en suit la production de plusieurs longs métrages et documentaires comme « La Yuma » de Florence Jangey, « Ici-bas » de Jean Pierre Denis, « Le scandale de Paradjanov », et récemment, « Passade », premier long métrage de son associé, Gorine Aprikian, passé derrière la caméra.

JOURNALISTE, CONSEILLERE TECHNIQUE pour le cinéma, PRODUCTRICE de longs métrages, passionnée depuis toujours par le septième art, Marie-Claude Arbaudie n'oublie pas de retrouver sa famille à Mouleydier.

C'est là qu'elle se ressource. Elle retrouve ses racines auxquelles elle est très attachée et son enfance. Toute petite, avec son frère, les visites d'un château, d'une grotte, d'un musée, ont éveillé chez elle un goût certain pour la culture... Aujourd'hui, quand elle descend en Périgord, elle aime flâner dans les rues du vieux Bergerac. Elle retrouve là ses amis d'enfance et répond à des invitations comme celle de participer au festival du film de Sarlat par exemple. Revenir en Périgord c'est aussi pour Marie-Claude Arbaudie apprécier un art de vivre, des paysages reposants, un patrimoine exceptionnel dont elle ne se lasse pas. Elle n'oublie pas non plus la gastronomie et dans ce domaine elle est carrément chauvine : foies gras, confits accompagnés des vins de Bergerac sont achetés auprès

des meilleurs producteurs locaux et partagés à Paris avec ses amis et connaissances. Elle est, à côté de sa passion pour le cinéma, une AMBASSADRICE incontournable de sa terre natale. Je la cite « on se rend compte en vieillissant qu'on est beau-

coup plus attaché à ses racines qu'on ne le croit ».

J'en suis personnellement convaincu et pour cela nous vous remercions très sincèrement d'avoir accepté d'être parmi nous aujourd'hui.

Discours de Marie-Claude ARBAUDIE, présidente du banquet du 14 Octobre 2018

Cher Président, chers amis,

Je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir fait l'honneur de présider votre 109^{ème} banquet annuel des anciens élèves du Lycée Maine de Biran et du collège Henri IV. Je n'ai pas osé regarder la liste de mes prédécesseurs pour ne pas être impressionnée ! Et merci cher Président d'avoir évoqué avec tant de générosité ma carrière professionnelle au service du cinéma.

Je ne reviendrai pas sur mon parcours que vous avez retracé très fidèlement mais plutôt sur les rencontres qui ont jalonné ce parcours et qui l'ont même parfois façonné.

La première qui a été déterminante, c'est celle d'un professeur du Lycée Maine de Biran. Sans doute beaucoup d'entre vous l'ont eu comme prof de français et de latin. On l'appelait Nana, je ne sais pas pourquoi. Elle s'appelait Melle Maisonneuve. C'est elle qui m'a donné le goût de la littérature, de la lecture et de l'écriture. Son regard bleu pétillant et malicieux savait captiver une classe. Elle respirait l'intelligence et maniait l'ironie avec talent. Il valait mieux ne pas en être la victime ! Je me souviens d'autres professeurs, mais c'est elle qui m'a marquée. Si je me suis inscrite en fac de lettres, c'est grâce à elle.

La deuxième rencontre est due au hasard.

C'est celle de Jean-Pierre Cassel. C'est au casino d'Arcachon où je travaillais l'été lorsque j'étais étudiante que je l'ai rencontré. Son beau-père en était le directeur administratif et lui et sa famille y passaient l'été. C'est grâce à lui que j'ai quitté ma province et suis venue à Paris comme baby sitter de ses enfants, dont Vincent Cassel qui a fait la carrière que vous connaissez. C'est lui qui avec beaucoup de générosité m'a permis de mettre un pied dans ce milieu du cinéma qui me fascinait.

C'est lui aussi qui m'a présenté Anouk Aimée, à la recherche d'une étudiante pour s'occuper, à Londres, où elle vivait, de ses 18 chats et ses 3 chiens. Nous avons fêté il y a deux ans avec Anouk nos 40 ans d'amitié. Cette femme exceptionnelle a une passion dévorante pour les animaux. Et elle ne m'en voudra pas si je vous raconte une anecdote qui l'illustre bien. Un soir, elle était à Paris, et moi donc chez elle à Londres, un des chats, Maxi, était totalement amorphe, raplapla, il ne tenait plus sur ses pattes. Je le prends dans mes bras, le remets à terre, il s'effondre. Paniquée, j'appelle Anouk en lui demandant ce que je devais faire. Sa réponse fut immédiate, sans appel : « Passe le moi ! ». Et j'ai donc collé l'écouteur à l'oreille du chat... La belle voix d'Anouk n'a pas eu l'effet mira-

culeux escompté et la soirée s'est terminée aux urgences vétérinaires.

Devenue journaliste au « Film Français » j'ai bien sûr côtoyé de nombreuses personnalités plus ou moins attachantes, plus ou moins brillantes, comme dans tous les milieux. Je n'en retiendrai qu'un seul : le producteur Daniel Toscan du Plantier. C'était un personnage flamboyant, drôle, charmant, généreux. Déjeuner avec lui était un moment privilégié. Sa conversation brillante, son humour, sa culture me fascinaient. Il était un phare pour toute une profession et il n'a pas été remplacé. Il a produit les plus grands cinéastes de Fellini à Bergman, de Pialat à Rossellini et j'en passe. Il définissait ainsi, avec beaucoup d'humilité, son métier de producteur : « se mettre au service des talents ».

C'est grâce à lui que je suis entrée en cabinet ministériel. Il avait donné mon nom à Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture, au moment où il constituait son cabinet. Et Aillagon m'avait choisie. Mais je ne souhaitais pas quitter « Le film français » où j'étais parfaitement heureuse. Avant de donner ma réponse négative au ministre, j'appelle Toscan pour l'en avertir. C'était le matin. J'avais RV avec le ministre à 15h. Toscan me répond : « Vous êtes libre à déjeuner ? ». Je réponds par l'affirmative et nous déjeunons ensemble, en face du ministère de la culture. A 15 heures, en sortant du déjeuner, j'acceptais la proposition de JJ Aillagon d'intégrer son cabinet ! Et je ne l'ai pas regretté !

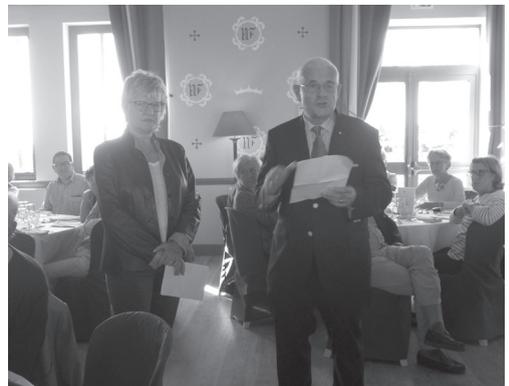
Bernard Pivot est une autre rencontre riche et importante. Ayant appris qu'il constituait son équipe pour une nouvelle émission « Bouillon de culture », je lui ai envoyé une lettre et il me donna un RV. Je sortais de ce RV dépitée : j'étais bien

persuadée que je n'avais aucune chance d'être retenue : j'avais le sentiment d'avoir été nulle. Je n'ai jamais osé lui demander pourquoi c'est moi qu'il avait choisie. Ce que j'aime chez lui, c'est sa gourmandise, sa curiosité : Tout l'intéresse : le sport, la littérature, le vin, on le sait. Mais aujourd'hui, à plus de 80 ans, il démarre une carrière de comédien, se passionne pour ce média qu'est Twitter et bien d'autres choses encore. Bref. Son esprit est toujours en éveil. Avec lui, je me suis rendue compte que garder son enthousiasme, c'est aussi garder sa jeunesse.

Sans doute oubliais-je des noms dans cette galerie de rencontres. Mais ce que je voudrais dire c'est qu'une carrière professionnelle est souvent faite de ça : du hasard des rencontres et que de ce côté là j'ai eu beaucoup de chance !

Mais la plus belle rencontre de ma vie, elle n'est pas professionnelle. C'est celle de l'homme qui partage ma vie et qui est aujourd'hui à mes côtés.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un bon appétit !



L'amitié dans une amicale d'anciens élèves

Pour savoir de quoi on parle, il est toujours recommandé de se tourner vers un outil de référence : le dictionnaire. Je suis allé voir ce que disait le petit Larousse pour l'amitié : l'amitié, c'est un sentiment d'affection, de sympathie qu'une personne éprouve pour une autre personne. Pour aller plus loin, j'ai pris une référence encore plus irréprochable : le philosophe Aristote, pour qui il y a trois formes d'amitié :

- L'amitié utile : c'est le service, l'aide.
- L'amitié du plaisir autour d'activités communes.
- L'amitié du bien autour du respect mutuel et l'admiration autour de valeurs et objectifs communs.

Les asiatiques ont affiné cette définition en y intégrant les notions de courtoisie et de délicatesse mutuelles.

Pour être plus proches du monde actuel on peut déterminer plusieurs formes d'amitié :

- l'entraide
- l'écoute
- l'échange de conseils
- le soutien
- le partage de centres d'intérêt

On peut être rassuré : nous rentrons bien dans le cadre d'une amicale depuis plus de 100 ans. On a toujours su aider les élèves pour leurs voyages à l'étranger. Sous l'impulsion de notre ancien président Pierre ROCHE BAYARD, nous proposons à des élèves de BTS nos compétences dans le cadre des cordées de la réussite. Ce fut le cas aussi au collège avec le forum des métiers organisé par le Rotary Cyrano avec Christian REGNIER, dont le parcours professionnel lui a permis de faire venir des chefs d'entreprises ou d'autres personnes compétentes afin de conseiller au mieux les élèves dans leur orientation.

Tous les ans, nous nous efforçons de mettre en application cette notion d'amitié à travers notre assemblée générale, la minute de silence autour du monument et le bulletin où des articles rendent hommage à nos professeurs qui nous ont transmis un savoir.

L. DUBERNAT

Le meilleur connaisseur du Pécharmant par Christian RÉGNIER, consul de la vinée de Bergerac

C'est un Corrèzien de naissance devenu Limougeaud qui vient de nous administrer avec ferveur et talent une belle leçon de ... « Pécharmant », ce cru noble et emblématique des 14 AOC des vins de Bergerac que compte l'I.V.B.D. (Interprofession des vins de Bergerac et Duras) qui représente le vignoble d'ici, déjà ancien et réputé,

devenu très qualitatif et recherché aussi pour son prix abordable... ce qui le dessert parfois auprès des acheteurs imbus de prétention !

Pierre Carbonnier qui, parmi ses mérites possède celui d'être un ancien élève du Collège Henri IV, a tiré profit de son séjour

Bergeracois pour se livrer à une recherche puis à une « exégèse » du vignoble de Pécharmant dont il nous présente une vingtaine de propriétés qui, selon lui, valent le détour et... la dégustation !

Son autre mérite est de nous « révéler » des vigneronnes « ointes de modestie » qui comme Bernadette et Bertrand Baudry du « Grand Jaure » (vigneronnes de l'année 2014) et d'autres comme le maître du château de Corbiac ... ont les pieds dans le pressoir et la tête près des étoiles mais, qui sera sans doute déçu de voir affirmer que « Pécharmant » n'est pas une « colline » charmante, mais prosaïquement le « Pech » (ou Puy d'Armand)...

Mais qu'importe, le terrain viti-vinicole est bien identifié, il héberge des vignes comme celle de Vincent Alexis du château Barouillet qui après être passé par Cenon, Londres et le Canada et s'être converti au « Bio » nous entraîne dans les rêts de ses Cuvées Hécate ou Louise !

Le Pécharmant est un vin de garde puissant qui certes « a du nez » et du corps et a les pieds dans la préhistoire. Le matériel rustique de silex taillés, haches et grattoirs que j'allais admirer autrefois dans les vignes de Madame Cazenille au Haut-Pécharmant - aujourd'hui Didier Roche, lui aussi un ancien d'Henri IV, ou celui amoureusement élevé et exposé chez mon ancien étudiant Parisien Jérôme Morand-Monteil au château de Terre Vieille sont là pour prouver l'ancienneté de l'effort de l'homme : continuité, endurance, recherches, qualité, diffusion... Mais ne délaïssez pas les autres pépites du Domaine des Costes de Jean-Marc Dourmel ou le précieux château Champarel de Françoise Bouché (sœur de notre excellent ami Charles Tamarelle) et son dentiste d'époux devant des vins de haut niveau qu'on pourrait qualifier « d'intelligents » et profonds.

Je n'ai pas oublié le Château de Tiregand de la Comtesse de Saint-Exupéry d'une qualité légendaire et dont le nom est associé au succès du cru. François Xavier incarnant tradition, modernité et qualité. François Xavier ancien du Collège Henri IV ! Je me souviens aussi d'avoir emmené un de mes étudiants... frère de François Xavier, en Chine en 1978, et d'y avoir dégusté avec lui un des premiers « Bordeaux Chinois » à Wuhan, vin noir de robe et pesant plus de 20° un goût de Porto mélangé avec du Cognac ! Cet ouvrage coïncide heureusement avec la montée sur le podium et « l'émancipation » des vins de Bergerac auxquelles on assiste. Le 23 mai « Le Pécharmant a été érigé en territoire à haute valeur environnementale » sur le pont du « Concorde Atlantique » face au Musée d'Orsay à Paris, lors d'une soirée vin et gastronomie organisée par l'IVBD. Mais consultez donc un « Vignoble se raconte : Pécharmant » par Pierre Carbonnier. Editions BIRN 2019.

PS : Le travail exceptionnel de Pécharmant est assis sur des terres préhistoriques, mais il est loin d'être le seul. Si l'on cherche l'origine du vin on apprend avec l'Archéobotaniste Laurent Rouby que son apparition se situerait au néolithique en Géorgie il y a 8000 ans. Il fallait réunir trois conditions : - disposer d'une technique de l'agriculture – de la maîtrise de la fermentation – de contenants ou récipients solides pour permettre la conservation et le transport des vins. Les amphores Romaines de 25 à 26 litres brisées, retrouvées dans les sols de la vaste ville ouverte gauloise de la Pérouse à Saint Félix de Villadeix (24), en provenance du Vésuve au cours des fouilles actuelles montrent que notre région était déjà consommatrice avisée ... contrairement aux Romains !

Christian REGNIER

Remise des diplômes d'honneur du souvenir français



Le président tient à remercier le « Souvenir Français » de sa participation à cette cérémonie et aussi d'avoir effectué un travail de recherche remarquable en collaboration avec le professeur d'histoire du collège Henri IV, Monsieur Desmaison, portant sur 9 de nos camarades, anciens élèves, oubliés sur la stèle commémorative située dans la cour d'honneur du Collège Henri IV. Il sera remédié à cet oubli lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le deuxième dimanche d'octobre 2019.



Le 21 janvier 2019, aux Archives Départementales de la Dordogne, Éliane Promis reçoit le Prix de la Presse, du concours des Clochers d'Or, pour son livre «Jean et Angéline s'écrivent en 14-18».

Photos de l'Assemblée Générale 2018



Photos repas d'après réunion



Photos de l'assemblée générale



Bernard LESFARGUES

On ne connaît pas Bernard LESFARGUES à Bergerac à la hauteur de ses mérites : Hispaniste, Catalaniste, Occitaniste, écrivain poète (en Occitan et en Français) traducteur des plus grands auteurs, une bibliothèque de Barcelone porte son nom. Pourtant le bulletin de votre Amicale du 1er octobre 1941 au 31 décembre 1942 recèle une pépite... celle de la publication

de ses premiers vers « Poésie potache » et également ci-dessous « Ballade des perdus en mer ».

Christian REGNIER

BALLADE DES PERDUS EN MER

..... flottaison blême
Et ravie, un noyé pensif parfois descen
Arthur RIMBAUD.

Bien longue est notre promenade
Par l'éternel des flots vairons,
De quand date notre noyade,
Dites depuis quand nous errons?
Toujours louvoyer dans les brumes
Qui nous drapent dans leurs haillons,
Toujours nous baigner dans l'écume
Sous des cieus auxquels nous rions.

Comme le sable dans le crible,
Nous dansons dans les tourbillons,
Les lames nous donnent des gifles
Ou nous bercent dans leurs sillons.
Quand les vagues folles déferlent
Et fusent à l'assaut des cieus,
Nous jaillissons aussi haut qu'elles
En des élans vertigineux.

Nous rêvons, dans les soirs de lune,
Aux phares blancs de nos pays,
A leurs bras virant sur la dune
Qui nous ont une nuit trahis.
Et depuis lors, sans nulle trêve,
Nous bourlinguons les océans,
Nous flottons de falaise à grève,
D'horizons fous à cieus béants.

ENVOI

La mer jalouse, en sa démence,
Nous emprisonne à tout jamais.
Qui donc connaîtra nos souffrances
De ceux que nous avons aimés?

Bernard-A. LESFARGUES.

POÉSIE POTACHE

Quelques Associations d'Anciens Elèves s'intéressent à la poésie potache. Dans cette même voie, nous faisons cette année les honneurs du Bulletin aux vers qui suivent, dont l'auteur est un élève externe de la classe de Philosophie de notre Collège.

AUBE

Une lumière égale et dont les yeux s'emplissent
Sans crainte de cligner sous un brutal soleil,
S'accroche à chaque objet, à l'heure du réveil,
Lorsque l'étoile au ciel devant le jour s'éclipse.

La lampe s'est éteinte aux fenêtres des hommes,
Et le renard glissant vers sa tanière fuit.
C'est l'heure exquise où se confondent jour et nuit,
C'est l'étreinte un instant de la vie et du somme.

Alors la muse vient visiter le poète
Et verser dans son cœur les rythmes du bonheur;
Et plein d'une extatique et mystérieuse ardeur,
Il entend se lever le soleil dans sa tête.

JARDIN

Il neige! un vent léger bruit dans les cerisiers
Et les fleurs pleurent blanc dans l'atmosphère heureuse
Le sol est tapissé de corolles soyeuses
Qui se mêlent aux blancs frissons des fraisiers.

La rainette tapie en un creux de verdure
D'un râle monotone adresse au ciel ses vœux
Et les nuages gris déroulent leurs cheveux
Sous un ciel qui se mire en un bassin d'eau pure.

Les faïenceries de Bergerac et les pots de pharmacie

Le sujet n'a rien à voir avec le Lycée ou le Collège -à part la notion de culture- bien sûr il est « local », ne serait-il pas mieux à sa place dans « L'avenir du passé » ?



Les pots de pharmacie sont des éléments patrimoniaux, les faïenceries aussi car elles précisent les modalités de production. Quand les deux ont une même localisation la curiosité est encore augmentée, c'est le cas à Bergerac. Nous envisagerons donc les pots de pharmacie anciens de l'hôpital, les faïenceries de Bergerac, les collections des officines de la ville et leurs producteurs potentiels.

Les faïences de l'hôpital :

L'hôpital de Bergerac détient des pots du 18^{ème} siècle. On pourrait encore dire d'apothicairerie puisque ce n'est qu'après Louis XVI que le terme « pharmacie » l'a remplacé. Ce sont des chevrettes, pots canon sur pied, piluliers de faïence.

Les chevrettes, cruches à bec verseur, destinées à des liquides, étaient le monopole des apothicaires. Un anneau unit le bec verseur au col. Il est censé permettre d'y attacher un couvercle du col ou un bouchon du bec verseur. La décoration bleue cobalt, de rameaux plus ou moins fleuris, ménage un cartouche où est inscrit le nom du médicament au noir de manganèse, en caractères typiques du 18^{ème} ou en caractères d'imprimerie et en bleu co-

balt comme la décoration. Les contenus sont les sirops de nénuphar (nymphéa), coquelicot (papaver rhæas), chicorée (cichorium), romarin, guimauve (althea), le miel du pays (moins réputé que celui de Narbonne), le sirop d'absinthe et l'extrait de genièvre. Il est probable qu'elles aient eu un rôle plus esthétique que fonctionnel car les pharmacopées de l'époque leur préféreraient, pour les liquides, les flacons en verre munis d'un bouchon plus hermétique évitant la fermentation des sucres.

Ces pots canon sur pied contiennent la thériaque, l'onguent de guimauve (althea), la conserve de kermès, l'onguent de la mère. La thériaque est la « panacée », médicament qui guérit tout. Formulée par Hippocrate quatre siècles avant notre ère, elle est restée à la Pharmacopée Française jusqu'au Codex 1884, elle a de 50 à 100 composants dont la tête de vipère. « C » est l'initiale de « conserve » ou « confection » : sorte de confiture contenant le médicament. Alkermès est le kermès, colorant animal de cochenille ou minéral d'antimoine. L'onguent de la mère se réfère à la supérieure de l'Hôtel-Dieu à Paris au 17^{ème} siècle, la Mère Thècle.

Les piluliers plus fonctionnels ont une décoration simple, sans inscription.

Rien n'indique l'origine des pots. Les faïenciers ne signaient pratiquement jamais leur production, les attributions se font surtout en fonction du style de la décoration, sans plus d'indication elles ont été attribuées à des « fabriques du Sud Ouest ».

Deux pots canon sur pied ont été récupérés et conservés dans une pharmacie du

siècle suivant : V. Album Rhazis, onguent blanc (de céruse) de Rhazès, persan du IX^e siècle, siccatif contre les brûlures, et V. Neapolitanus onguent mercuriel antisyphilitique.

La production de pots d'apothicairerie était un monopole par privilège royal, et leur fabrication restreinte à quelques entreprises. A Bordeaux, Hustin les traitait en camaïeu bleu cobalt –comme on peut voir à Bazas- puis en polychrome comme Boyer, son émule et continuateur, à voir au Musée d'Aquitaine et à Dax. Nègrelisse, Auvillar, Montauban, Arthus, Samadet, Toulouse et Martres Tolosane jouissaient aussi du privilège.



Les faïenceries de Bergerac :

Elles débutent au faubourg de la Madeleine : Jean Babut en 1741, qui se transfère à La Citadelle en 1748, Tite Bonnet en 1759 puis au Petit Port (aval du quai Salvette) en 1764. Jean Perchain de 1760 à 1765, et Bannes-Calley de 1757 à 1789 sont restés à La Madeleine. A la mort de Bonnet en 1776, Perchain gère sa fabrique qui subit une inondation en 1783 et ferme malgré une tentative de reprise par ses en-

fants en 1797-1798. Aucune ne survit aux perturbations de 1789.

Leur production est très variée dans sa forme - vaisselle, assiettes et soupières - et sa décoration – paysages avec animaux et personnages souvent chinois. Elle est obtenue par la technique au petit feu, très caractéristique de la faïence de Bergerac, qui respecte la coloration rouge de l'oxyde de fer, seul ou mélangé.

Aucun n'a produit de pot d'apothicairerie, le privilège royal leur ayant été refusé.

Les pots de porcelaine des pharmacies de Bergerac :

Fin 18^{ème}, Vilaris, apothicaire bordelais, découvre le gisement de kaolin de Saint-Yrieix qui permet la fabrication de porcelaine dont la Chine avait jusque là le monopole. Cela entraîne le développement de la production de pots de pharmacie qui atteindra son apogée au siècle suivant. La technique est développée par les manufactures de Tharaud à Limoges, Acloque, Vimeux et Vieillard à Paris, Fouques et Arnoux à Toulouse, et leurs successeurs. Les faïenceries bergeracoises avaient cessé leur activité avec le 18^{ème} siècle et n'y ont pas participé.

Les pots ont une forme cylindrique, dite « Empire » ou octogonale, dite « Louis-Philippe ». La décoration, quelquefois simple, est plus souvent très chargée car les pots n'ont pas seulement un rôle fonctionnel, leur esthétique contribue au prestige de l'officine.

Les pharmacies de Bergerac :

Au début du 19^{ème} siècle, Bergerac a quatre pharmacies : Carré, établi rue Neuve en 1831, Mazère, Grand-Rue à la même date, et Branda en 1841, Renouveau à la Halle aux grains en 1856. Bien évidemment, les localisations initiales ont pu changer : Branda rue des Tanneurs puis rue du Marché, Mazère rue Bellegarde, les titulaires

aussi.

Chaque pharmacien prépare les médicaments inscrits au Codex et les prescriptions individuelles ; la préparation industrielle viendra au siècle suivant.

Les pots avaient uniquement un rôle esthétique, les bocaux de verre étaient plus fonctionnels. Les collections, de trois à quatre dizaines, reprennent les intitulés de la Pharmacopée de l'époque avec quelques mises à jour.

On se limite à deux échantillons représentatifs de collections remarquables.



Le pot cylindrique de la Pharmacie Carré, signé De Roche, rue Coquillière à Paris, montre un écusson à bord doré, bordé de rameaux de gui polychromes, contient une fleur et l'inscription dorée. L'opiat mésestérique –aloès, mercure, fer- est « désobstruant ». Le pot octogonal de la pharmacie Mazère (Maison Gosse Vignier, Paris)

dont le cartouche ovale à bord doré porte l'inscription « huile de laurier » (antiparalytique) au noir de manganèse, surmonté d'un caducée et souligné d'une tête d'ange. Conclusion :

Les faïenceries bergeracoises et les collections de pots de pharmacie rencontrées dans la ville sont totalement indépendantes. Les pots de faïence les plus anciens ont les caractères des fabriques du Sud Ouest mais pas de Bergerac. Les porcelaines sont représentatives de la production dite parisienne.

Le titre de cet essai paraissait original, l'approfondissement montre que ce n'était qu'un mirage justifié par la localisation simultanée des sujets. Ce paradoxe conduit néanmoins à des considérations intéressantes.

Bibliographie :

Dauguet C. Guillemé Brulon D. Les pots de pharmacie, éd. Massin Paris 1987.

Lahitette S. Céramiques pharmaceutiques de la région Aquitaine, U.F.R. de Sciences pharmaceutiques, Thèse N° 123, 1997.

C. Guillemé Brulon D. Histoire de la faïence française. Bordeaux & La Rochelle. éd. Massin Paris 1998.

Autour des faïences bergeracoises, L'avenir du passé, hors série N°2, éditions du Grand Salvette, Bergerac 2015.

Lacombe Cl. Généalogie et histoire avec les faïenciers de Bergerac au XVIII^e siècle, Revue des Archives départementales de la Dordogne, Mémoire de la Dordogne, Spécial généalogie, 2016, N° 27.

C. TAMARELLE

NECROLOGIE

« Les morts ne sont encore vivants que parce-que nous ne les oublions pas »
Docteur P. Rousseau

« The Dead Don't Die » - *Festival de Cannes, 2019*

Le Professeur de médecine Robert LOUBIERES est décédé le 26 octobre 2018. Ancien élève d'Henri IV et Président de L'AG 1988, ses obsèques eurent lieu le 31 octobre 2018 à 10h en l'église de Couze.

Alain Beauché

FIN DE L'ÉPOPÉE : Bernard GIRAUDEL 1925-2019

Il était d'une race de seigneurs ni héréditaire, ni artificielle. Pétri d'empathie, de bonhomie, de bel esprit, d'élégance naturelle à la Philippe Noiret avec son écharpe rouge à la Christophe Barbier, il était aussi charmeur, un brin malicieux, causeur et conteur agréable. Fin observateur des halliers comme des palombes ou des sarcelles il savait apprécier d'un coup d'œil sur le gibier, les oies ou les canards, qui allaient servir d'appâts sur sa table gastronomique.

Affable il cachait un redoutable chef d'entreprise avec les rondeurs, l'aisance, dans le dialogue et la conversation et ce sens inné de l'hospitalité propre à nos vieux Périgourdiens. Mais ce patron social avait aussi un cœur d'or... ne m'avait-il pas confié, il y a une dizaine d'années qu'il lèguerait son entreprise à son personnel. Il conservait de son enfance à la campagne, chez sa grand-mère, un souvenir fécond d'émotions, de découvertes et de connaissance de la nature comme de l'être humain en profondeur, puisant là sa sagesse. Son ouvrage : « En Périgord... le plus proche des pays lointains » (Préfacé par Georges Pernoud, aux éditions de la

Lauze 2012) en collaboration avec Pierre Gonthier, son ami, son complice (auteur de « la Galope », membre de l'Académie des Arts et des Lettres en Périgord) dit son union intime avec les gens d'ici, la terre et ses produits, son amour des paysages, des bois et des rivières, et les senteurs de cèpes dans les sous-bois, comme un dernier « barde » !

Amoureux de la chasse à courre, éleveur de chevaux, sensible aux conditions de vie de la campagne et ravi de bavarder dans le « cantou » il était un véritable écologiste. Après des études commerciales, il revint à Bergerac œuvrer au sein des affaires familiales et ouvrir un magasin -plutôt populaire- de vêtements à l'angle des rue Bourbarraud et du Mourier. Mais son terrain d'envol, là où il exprimera son génie se révélera être la reprise du « Vieux Logis » à Trémolat. J'eus l'occasion professionnelle, vers la fin des années 70, de me retrouver avec lui à Stockholm, au congrès de l'association des Relais et Châteaux où il avait été admis et où sa réussite était déjà flamboyante face à ses pairs ! Bernard Giraudel saura imprimer un caractère chaleureux et discret à cette belle hôtellerie

de campagne, au sein d'un environnement de culture millénaire, sans appareil clinquant... le vrai luxe... celui qui ne se fait pas remarquer. C'est ainsi qu'il lui échet de recevoir la Reine d'Angleterre et le bouillant romancier Henry Miller ! Grâce à sa bienveillance courtoise, son charme souriant, sa culture, son air narquois à peine voilé, la convivialité dont il faisait preuve avec ses hôtes, ceux-ci devenaient ses obligés, voire ses amis.

Bernard Giraudel était devenu indissociable de son œuvre, le Vieux Logis, incontournable en Périgord. Toujours entreprenant, il avait senti à l'avance l'évolution du marché du tourisme et de l'hôtellerie, il avait créé à Trémolat à deux pas de la

maison mère, deux tables plus modestes dont le « Bistrot d'en Face... » déjà bien connu. Tout sauf résigné et voulant rendre à sa ville de Bergerac l'éclat et le lustre de sa jeunesse, il reprendra la Tour des Vents à Monbazillac qu'il transformera en une entreprise moderne et de qualité offrant ainsi aux touristes, aux congressistes, aux amoureux de notre terroir, de la Vallée de Bergerac et de la Dordogne une adresse prestigieuse. Ce fut son dernier pari... réussi. Ton œuvre, Bernard, compte désormais parmi les atouts fondamentaux de notre Périgord.

Hommage à toi Bernard.

Christian REGNIER

Robert DEVINE au Panthéon 1929-2018



Cher Robert,
Nous te faisons entrer ici dans notre « Panthéon démocratique »... notre petite communauté ! (les autres étant faits pour les rois et les illustres).

Tu en es digne.

Bergeracois de souche, tu fus un élève emblématique de notre collègue Henri IV et un membre indéfectible de notre Amicale. Ta famille tenait le « Bar DEVINE » cours Alsace Lorraine, reconnaissable aux bourriches d'huîtres alignées en façade comme des enseignes ! C'était là que se jouait la « troisième mi-temps » des matchs de rugby de l'USB.

C'était l'époque du jovial « international » Jo Baladié... qui tint aussi le « Café Riche et des Sports » Place Gambetta, aujourd'hui figé dans ses boiseries « acajou »... d'époque.

Au collègue tu créas l'« ESCHOLIER de BRAGERA » doté d'un authentique matériel d'imprimerie d'occasion, et nous composions nos textes avec des caractères en plomb... comme au temps de GUTENBERG !

Tu créas le CONCOURS DU CINEMA - RUGBY JOURNALISME qui fut une grande réussite mobilisatrice (il faut dire qu'à l'époque sans « télé », sans internet, sans smartphone, sans réseaux sociaux, sans Facebook... nous étions « autonomes » dans nos loisirs) largement sponsorisés par les commerçants et les entreprises, et efficacement soutenu par notre prof d'EPS, le résistant Henri SAUX (« DIDI » pour les amis !). Le couronnement en fut la projection du film « L'école Buissonnière » dans lequel Bernard Blier tenait le rôle titre.

« DIDI » donc, avait tendu une banderole en calicot entre le balcon du magasin SAUX SPORT et le mur d'en face... c'est-à-dire celui du Palais de Justice... et

c'est du dit balcon que j'avais, avec un « porte voix », la population déambulant rue du « Marché » (aujourd'hui rue de la Résistance).

Puis étudiant à HEC / Paris tu lanças ici le « Boum des ETUDIANTS » soirée faste de fin d'année... que tu me laissas en héritage comme une « balle à suivre »... Ce boum qu'avec quelque uns nous organisâmes pendant plus de cinq ans allant jusqu'à accueillir 700 personnes au profit des « EPIS », l'association sportive du collège, ou des « enfants malades de la maladie bleue » avec la Radio nationale et l'orchestre du Casino de Paris, où les frères RAISNER en direct à Bergerac où tu as été notre pionnier et je te dois beaucoup. Tes études achevées tu intégras et dirigeas de Paris une compagnie d'assurance, l'Épargne de France L'Abeille, puis le Soleil mais restas Bergeracois de cœur.

C'est encore toi qui le premier dans un article des cahiers de l'AES (j'avais créé à ta

suite l'Amicale des Etudiants de Bergerac AEB avec Nallet, Nancy, Belin, Jacqueline Perpère, de Calbiac, Rodolphe Germain (mort en Algérie) Jean Lefèvre, etc...) proposas de donner à l'ancien collège de jeunes filles dont sont issues la plupart des membres féminines de notre Amicale le nom de Maine de Biran... qu'il porte aujourd'hui.

Tu as aussi joué un rôle important, joueur, dirigeant, supporter à l'USB. Fêru d'économie financière, politique et sociale tu avais pris un engagement à l'Union Familiale : Alphabétisation, apprentissage de langues étrangères, conseil...

Tu avais un grand sens de l'amitié, de l'éthique, et du dialogue. Avec Jeanine, ton épouse originaire du beau village de Paunat, tu défendais le patrimoine. C'est par tout cela que tu as laissé ton empreinte. Amitiés pour toujours.

Christian REGNIER

PERDU DE VUE...

Jean-Paul ROUSSET, poète

Fils d'un instituteur apprécié de l'école Jules Ferry tu avais hérité du gabarit imposant de ton père, ce qui te rendait redoutable à la salle d'armes, où, après la leçon prise avec maître Bordes, un ancien garde Républicain parisien, nous croisions le fer avec des lames d'exception :

Chanceaulme, Bernard Sabeau champion de France et son père Edmond tous deux animateurs des « CHEVALIERS DU GAI », Cordier dont la paille d'acier d'une épée brisée toucha au cœur son frère et bien sûr René Coicaud notre champion olympique dont le sabre impitoyable nous laissait le dos marbré après chaque assaut.

Jean-Paul tu étais certes un très bon en-

seignant, un épéiste de qualité... mais tu étais aussi poète. Tu avais été remarqué par Madame Annie DELPERIER qui t'encouragea et te publia au Cercle des Amis de la Poésie, on te doit « Soleil au visage, Poèmes »

Loin de l'île de la Pelouse et du quai Salvette tu es parti en Seine et Marne explorer plus avant ta veine et ta verve poétiques, nous laissant les galets roulés par ton inspiration, et en partage ton imaginaire sensible.

Où que tu sois, Jean-Paul, nous gardons ta mémoire et tes poèmes, dont voici un exemple :

DEHORS

Toi qui passes
O toi qui passe et que je ne connais pas
 Emmène-moi dis
 Où tu voudras mais loin d'ici
Deux ans à pourrir dans la crasse mentale
 Tu te rends compte
 Dis
Deux ans à rêver aux filles qui passent
 Aux bancs du dehors
A la lumière basse des lampes de la nuit
 A une amie perdue trop loin
Au rire-souvenir de lèvres comme tiennes
 O toi qui passes
Et qui souris par delà les grilles rouillées
 Qui nous parquent bien prisonniers
 Comme les qui de la pensée
O toi qui passes et que je ne connais pas
 Ne me laisse pas tant rêver au
 Dehors

À JACQUELINE

Ton souvenir en moi comme un violon doux
Houlant les cimes quiètes d'où on ne sait quelle nuit
Prolongée tristement de quelque vent étrange
Ton souvenir en main légère et pure-très dure
Qui essore- pourquoi - mon cœur comme un torchon
Caressant d'un soupir de clavier - note pure
 D'un reflet glauque ton souvenir
 En la lumière de tes yeux
Toi tout entière dans ma nuit
 Petit morceau glacé de lune
 Eclatant d'un cristal cassé
Infiniment que plusieurs vents prolongent

Lettre à Daniel Garrigue, Maire de Bergerac

Monsieur le Maire et cher Monsieur,

Sur proposition de Monique Feyry Miannay et de Christian Regnier l'Assemblée Générale de la SMLH (Société des Membres de la Légion d'Honneur) présidée par le Préfet Jacques LAISNE le 3 juin 2019 a adopté à l'unanimité le vœu d'attribuer le nom de Jean Vergnon à une voie publique de Bergerac.

Notre Association centenaire et reconnue d'utilité publique, réunie en conseil d'administration le 30 avril 2019, a émis le vœu de voir attribuer le nom de Jean Vergnon à une rue ou une place de la ville de Bergerac.

Jean Vergnon, professeur d'Education Physique et Sportive a effectué toute sa carrière au collège Henri IV où il a été très apprécié par plusieurs générations d'élèves, pour son comportement valeureux de résistant, prenant une part très active dans les combats pour la Libération de Bergerac en août 1944, notamment dans l'action militaire du 14 juin à la Ribeyrie et à Mouleydier, puis en janvier 1945 à Songeals ou Saint Sauveur de Noyer ouvrant ainsi accès à la prise de La Rochelle. Il a ensuite poursuivi l'action armée sous les ordres du Général de Larminat, ancien de Bir Hakeim.

Son engagement s'est poursuivi par une action d'information et de témoignage auprès des élèves des collèges et des lycées. Il a également présidé une association d'anciens combattants : L'ANACR.

Jean Vergnon était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Cette vie exemplaire toute de courage militaire et de morale civique nous semble justifier qu'elle soit portée en exemple.

En espérant qu'il vous sera possible de réserver une issue favorable à cette requête dans un proche avenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et cher Monsieur, l'expression de ma profonde considération.

*LePrésident,
Docteur Bertrand Rousseau
officier dans l'ordre national du Mérite.*

Voici sa citation militaire « Sous-officier exemplaire a fait aux avant postes deux prisonniers allemands, a montré un cran admirable toujours en tête de ses hommes, a su galvaniser les énergies avec un courage allant jusqu'à la témérité. Il mérite d'être cité en exemple de civisme à toute la Nation. »

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 14 octobre 2018

L'assemblée générale régulièrement convoquée, s'est réunie au collège Henri IV rue Lakanal à Bergerac.

Le président déclare cette assemblée ouverte à 10 heures en présence des membres du bureau et du conseil d'administration ; une fiche de présence permet d'enregistrer les adhérents participant à cette assemblée.

Madame Allemans, principale du collège Henri IV, et Madame Piro, proviseure du lycée Maine de Biran, sont présentes et invitées à participer aux débats.

Les personnalités invitées et absentes excusées sont Madame le Sous-Préfet, Monsieur le député, Monsieur le Maire.

Vingt membres présents et vingt-deux autres représentés permettant de considérer que le quorum est atteint et qu'ainsi les délibérations de ladite assemblée sont considérées comme valables.

Le président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de certains de ses membres disparus au cours de l'année :

Christian Malafaye, (son épouse Edith est décédée le 29 juin 2019 à l'EHPAD de la Madeleine) membre fidèle de nos réunions annuelles ; merci à Christian Régnier qui a retracé dans le bulletin ce que fut sa personnalité et sa carrière professionnelle.

Jean Vergnon que beaucoup d'entre nous ont bien connu puisqu'il fut professeur d'EPS à Henri IV pendant de nombreuses années ; merci à Madame Feyry-Mianney qui a su nous rappeler le grand résistant qu'il fut pendant la deuxième guerre mondiale. Devine, ancien élève du collège Henri IV, et surtout ancien administrateur de l'as-

sociation ; merci à Christian Régnier qui nous rappelle dans ce bulletin son parcours au sein du collège et les grands traits de sa vie professionnelle.

Comme il est de coutume le Président présente Marie-Claude Arbaudie, successivement journaliste, conseillère technique ministérielle et productrice qui sont les différentes facettes d'une passion pour elle qu'est le cinéma et qui a bien voulu accepter de présider aujourd'hui notre assemblée générale.

Ordre du jour :

Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 14 octobre 2018 :

le président remercie Jeanine Denis, vice-présidente et Christophe Brézac, de représenter l'association au sein des Conseils d'administration du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran.

Il est rappelé également la volonté du CA de poursuivre les engagements pris pour aider à la réalisation de projets pédagogiques, participation à des voyages d'étude à l'étranger donnant lieu à des échanges toujours intéressants car ils permettent une meilleure connaissance de la culture et de la vie quotidienne des uns et des autres. Adopté à l'unanimité

Rapport moral :

Le conseil d'administration s'est régulièrement réuni au cours de l'année, une fois par mois environ afin de débattre des aides que nous sommes en capacité d'accorder et surtout sur la modification des statuts.

Les aides :

- pour le lycée Maine de Biran, la somme de 1330,00€ qui se décompose comme suit :

Voyage en Bolivie 500,00€
Voyage au pont du Gard 360,00€
Voyage en Cantabrie espagnole 120,00€
Voyage en Italie 350,00€

- pour le collège Henri IV, la somme de 643,00€ qui se décompose comme suit :
Voyage en Espagne 279,00€
Voyage à Londres 364,00€

Les statuts et le règlement intérieur :

Il convenait en effet de les « dépeussier » et de rédiger un règlement intérieur ; le projet de nouveaux statuts et de règlement intérieur vous est proposé dans le bulletin en page 20 et suivantes du bulletin et sera soumis à votre vote lors de l'assemblée générale extraordinaire qui suivra celle-ci. Merci à Anne-Marie Rochetti pour l'aide efficace qu'elle nous a apportée.

Les cordées de la réussite avec la participation active de Nadine Galinat et de son équipe qui permettent aux élèves de BTS de répondre aux exigences de l'entrée dans la vie professionnelle.

Nous essaierons de répondre positivement à la demande Madame la Principale afin que l'association soit présente au « Forum des Formations » en direction des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Le bulletin :

Il est toujours le « trésor » de notre association même si il exige un travail conséquent aussi bien du côté des articles qu'il faut regrouper et mettre en page que de celui de la correction ; merci à Martine Pioche dont on connaît la rigueur et à ceux et celles qui d'une part se chargent de fournir des textes, mémoire du passé, et qui, d'autre part, en assurent la correction. Nous demandons à tous les adhérents, n'hésitez pas à nous rappeler quelques souvenirs ou anecdotes ; ils sont les bienvenus.

Legs Augiéras :

Le président rappelle que ce legs est la

principale ressource financière de l'association et se réjouit de ce que les locataires présents aient à cœur de vouloir bien l'entretenir, raison pour laquelle le loyer de 500,00€ par mois est un peu sous-évalué. Il est rappelé par ailleurs que nous devons nous préoccuper du maintien en état de l'immeuble, des travaux importants sur la toiture seront probablement à envisager prochainement.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

La trésorière, Françoise Garrie, donne lecture du rapport financier tel qu'il vous est présenté dans le bulletin. Elle signale également que le nombre des adhérents est plutôt en diminution, ce qui est un véritable problème quant à la vitalité future de l'association. Le montant de la cotisation, reste après discussion, à 25,00€.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement des membres :

Conformément à l'article 20 des statuts, sont à renouveler, Françoise Garrie, Geneviève Duverger, Martine Pioche et Laurent Dubernat qui acceptent de se représenter. Il est fait un appel en séance afin que certains membres se portent candidat ;

Après avoir constaté l'absence de nouveaux candidats, il est considéré par un vote à main levée, que Françoise Garrie, Geneviève Duverger, Martine Pioche et Laurent Dubernat sont élus à l'unanimité. L'ODJ étant épuisé le président invite les membres de l'assemblée au dépôt de gerbe et à se recueillir devant le monument aux morts du collège, rue Pozzi, rappelant ainsi le devoir de mémoire que nous devons à de nombreux camarades disparus au cours de différents conflits.

Le président tient à remercier le « Souvenir Français » de sa participation à cette cérémonie et aussi d'avoir effectué un travail de recherche remarquable en collaboration avec le professeur d'histoire du

collège Henri IV, Monsieur Desmaison, portant sur 9 de nos camarades, anciens élèves, oubliés sur la stèle commémorative située dans la cour d'honneur du Collège Henri IV.

Il sera remédié à cet oubli lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le deuxième dimanche d'octobre 2019.

Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2018

L'assemblée est réunie au Collège Henri IV rue LAKANAL - 24100 BERGERAC.

Le président ouvre l'AGE à 9h30 : Régulièrement convoquée et conformément aux statuts l'assemblée générale extraordinaire avait pour objet d'examiner le projet de réforme statutaire.

Le bureau de l'association dépose ce projet de réforme des statuts et le règlement intérieur. Ces documents sont mis en séance à la disposition des membres présents afin d'en prendre connaissance et d'y apporter d'éventuelles corrections.

Le président ouvre la discussion en donnant la parole à l'assemblée qui a pu ainsi

librement s'exprimer.

Après avoir entendu les remarques formulées par les membres de l'assemblée et plus personne ne demandant la parole, il est décidé de passer au vote pour validation desdits statuts et règlement intérieur.

Les statuts et le règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité.

L'AGE est déclarée clôturée par le président à 10 heures le 14 octobre 2018.

*La Trésorière,
Françoise GARRIE*

*Le Président,
Bertrand ROUSSEAU*

Compte-rendu voyage en Italie



Un groupe de 55 élèves du Lycée Maine de Biran est parti, du 3 au 9 mai, « à la découverte des cités italiennes, sur les pas de Galilée ». Ce voyage a eu lieu dans des circonstances très particulières, après le décès, brutal, de l'un des professeurs, quelques semaines avant

le départ. Mais il a été décidé, après discussion, que le voyage serait maintenu, pour les élèves.

Le projet avait ceci de particulier qu'il se proposait de regrouper, à la fois des élèves de 1^{ère} littéraire, des élèves de 1^{ère} S (deux sections qu'on oppose parfois, à tort), et des italianistes. Il a été un succès sur tous les plans, notamment parce que, tout de suite, les élèves se sont entendus, oubliant

ce qui, a priori, aurait pu les séparer.

La figure de Galilée constituait le fil directeur du voyage, qui a mené le groupe de Florence à Venise, en passant par Pise et Padoue. A Florence, les élèves ont découvert plusieurs lieux très importants dans la vie de Galilée, dont sa maison. Ils ont également visité le Musée Galilée... mais aussi, cela va sans dire, le Musée des Offices, dans une optique plus culturelle. A Padoue, ils ont découvert l'Université dans laquelle Galilée a enseigné. A Venise, enfin, ils ont pu monter au sommet

du Campanile de San Marco, où Galilée fit au Doge la démonstration de sa célèbre lunette astronomique.

Chaque étape du voyage a comporté un volet culturel très important. On peut dire que ce voyage a été un grand succès.

Les élèves et les professeurs accompagnateurs tiennent à remercier l'Association des anciens élèves du Lycée Maine de Biran pour sa généreuse participation !

Subventions 2018-2019

Subventions accordées par l'Amicale - Montant : 1611€

Maine de BIRAN : 1050€

200€ Voyage à Bruxelles

100€ Sortie préhistoire

350€ Voyage en Normandie

400€ Voyage en Italie

Collège Henri IV : 561€

561€ Voyage en Grèce

Les neuf collégiens oubliés morts en 14-18

HENRI IV Le professeur d'histoire Nicolas Demaison leur rend justice dans la nouvelle édition d'un ouvrage consacré aux élèves tombés pendant la guerre

Tout était parti d'un voyage scolaire entre la Picardie, sur le front de 14-18, et les cimetières normands. Mis à contribution par leur professeur d'histoire Nicolas Demaison, les élèves d'Henri IV, à Bergerac, se sont lancés sur les traces de leurs lointains prédécesseurs morts pendant la Première Guerre mondiale. Un exercice que l'enseignant a prolongé, recoupé et approfondi pour livrer une édition enrichie du « Mémorial des élèves du collège Henri IV morts pour la France », présentée dimanche 14 octobre au détrour de l'assemblée générale de l'Amicale des anciens de l'établissement.

Mené avec Maryvonne Bournazel, de l'association de recherche historique Les Pesqueyroux, encouragé

par le comité local du Souvenir français, ce travail a permis de découvrir qu'il manquait neuf noms aux 101 élèves connus et honorés sur deux stèles. Chacun bénéficie ici d'une petite notice biographique, le tout étant accompagné de précieuses statistiques.

Projet de stèle

Ainsi apprend-on que sept familles ont perdu deux enfants pendant le conflit ; que le plus jeune, Gabriel Lacoste, tombé dès le 7 août 1914, n'avait pas tout à fait 20 ans ; que le dernier mort parmi les ex-collégiens, André Massif, a succombé à ses blessures à l'hôpital de Toulouse le 18 décembre 1918, plus d'un mois après l'armistice. Nicolas Demaison a même établi

un portrait type de ces soldats, pour la plupart issus du 108^e régiment d'infanterie, emportés par la Grande Guerre : « André était le prénom le plus porté ; 27 ans de moyenne d'âge ; taille moyenne, 1,68 mètre, brun, les yeux marron ; très souvent, sous-lieutenant, leur niveau scolaire leur permettant d'être dans la catégorie des officiers. »

Une souscription sera lancée pour offrir une troisième stèle aux élèves manquants dans la cour du collège. « Un hommage mérité », souffle Bertrand Rousseau, président de l'amicale.

Tiré à 50 exemplaires (21 euros), le livre sera mis en vente sous peu au collège et à la librairie Montaigne.



Nicolas Demaison, dimanche 14 octobre. PHOTO D.B.

14-18, ils éditent un mémorial des élèves du collège Henri IV



NEUF NOMS MANQUENT À L'APPEL SUR LES PLAQUES PRÉSENTES AU COLLÈGE

COMMÉMORATION

La Première Guerre mondiale a fait des millions de morts en France. Parmi eux, 110 élèves du collège Henri IV. Professeur d'histoire-géo dans l'établissement bergeracois, Nicolas Demaison s'est associé à Maryvonne Bournazel pour éditer un ouvrage.

Précédemment Maryvonne Bournazel, de l'association de recherche historique Les Pesqueyroux, avait déjà réalisé un premier ouvrage sur ce sujet. « Lorsque Nicolas Demaison est venu me rencontrer l'an dernier pour me solliciter, on a décidé de réécrire le livre avec son expérience de professeur d'histoire. » explique l'ancienne enseignante.

Nicolas Demaison et Maryvonne Bournazel ont associé leur savoir-faire pour éditer ce mémorial.

RETRACER LEUR HISTOIRE

A travers ce nouvel ouvrage, sorti quelques semaines avant le centenaire de l'Armistice, le binôme retrace l'histoire de chaque ancien élève « mort pour la France ». On y découvre leur parcours au sein de l'établissement scolaire mais aussi les raisons de leur mort. « On a pu remarquer que 9 élèves sont morts le 22 août 1914, jour le plus sanglant pour la France. » informe Nicolas Demaison. Ce mémorial de 296 pages est disponible à la librairie Montaigne et à la vie scolaire du collège.

Photo de classe en 1904-1905



Georges COQ	Louis LAFORÉT	Lucien POZZI-ESCO	Jean PERROT	Georges BENEY	Etienne BERGOUIGNOUX	Emile CHAMPARNAUD	Pierre POUGHARD	
Henri VIELLEFOND	Emmanuel BEAUVAIS	Etienne CAMBELET	André GALAND Professeur de 3 ^e	Edmond THILLARD Profess. de Sciences phys. et naturelles	Henri RAPP	Roger BOISSOL	Pierre DELBOURG	Albert JANNOT
Edouard ESCURIEUX	Jean PÉRÉ	John BOST	Robert FRANC	Roger GAMINADE	Pierre de la BORIE de la BATUT	Loys de SIMOUNET	Marius MÉDAN	

Activités du bureau de l'Association (2018 - 2019)

06/11/2018 : C.A. Lycée Maine de Biran (Jeanine Denis)

08/11/2018 : C.A. Collège Henri IV (Christophe Brezac)

27/11/2018 : Réunion du bureau suivi du repas amical au Kyriad

29/11/2019 : C.A. Lycée Maine de Biran (Jeanine Denis)

15/01/2019 : Réunion du bureau suivi du repas amical au Kyriad

05/03/2019 : Réunion du bureau suivi du repas amical au Kyriad

28/03/2019 : C.A. Collège Henri IV (Christophe Brezac)

29/04/2019 : C.A. Lycée Maine de Biran (Jeanine Denis)

30/04/2019 : Réunion du bureau suivi du repas amical au Kyriad

23/05/2019 : Accueil des correspondants Boliviens (Jeanine Denis)

28/05/2019 : Réunion du bureau suivi du repas amical au Kyriad

24/06/2019 : C.A. Collège Henri IV (une classe de 6^{ème} en plus à la rentrée septembre 2019)
(Christophe Brezac)

04/07/2019 : C.A. Lycée Maine de Biran (Jeanine Denis)

02/07/2019 : Réunion du bureau suivi du repas amical au Kyriad

Résultats du Baccalauréat et des BTS Session 2019

TOTAL EFFECTIF : 505			1 ^{er} GROUPE						2 ^e GROUPE			TOTAL	
SÉRIE	CLASSE	EFFECTIF	ADMIS	REFUS	TB	B	AB	MENTION	TOTAL	ADMIS	REFUS	ADMIS	REFUS
ES	TES 1	35	23	4	3	2	9	14	8	6	2	29	6
	TES 2	35	28	3	3	4	11	18	4	4	0	32	3
	TES 3	35	22	4	2	5	4	11	8	6	2	28	6
	TES 4	24	20	1	0	2	6	8	3	2	1	22	2
	TOTAL	129	93	12	8	13	30	51	23	18	5	111	17
		25.5%	72.1%	9.3%	6.2%	10.1%	23.3%	39.5%	17.8%	14%	3.9%	86.1%	13.2%
L	TL 1	33	25	3	2	5	8	15	5	4	1	29	4
	TL 2	23	17	2	0	4	8	12	4	1	3	18	5
	TOTAL	56	42	5	2	9	16	27	9	5	4	47	9
		11.1%	75%	8.9%	3.6%	16.1%	28.6%	48.2%	16.1%	8.9%	7.1%	83.9%	16.1%
S	T SVT1	33	22	3	1	3	5	9	8	7	1	29	4
	T SVT2	35	29	1	5	5	8	18	5	4	1	33	2
	T SVT3	33	25	3	8	7	2	17	6	5	1	30	4
	T SVT4	22	18	0	1	4	7	12	4	3	1	21	1
	T SSI	27	20	3	3	3	6	12	4	4	0	24	3
	TOTAL	150	114	10	18	22	28	68	27	23	4	137	14
		29.7%	76%	6.7%	12%	14.7%	18.7%	45.3%	18%	15.3%	2.7%	91.3%	9.3%
BAC GÉNÉRAL		335	249	27	28	44	74	146	59	46	13	295	40
		66.3%	74.3%	8.1%	8.4%	13.1%	22.1%	43.6%	17.6%	13.7%	3.9%	88.1%	11.9%
STMG	T STMG GF	31	24	1	0	2	10	12	6	4	2	28	3
	T STMG M	31	20	4	0	1	4	5	7	6	1	26	5
	T STMG RH1	31	24	2	0	3	5	8	5	2	3	26	5
	T STMG RH2	20	11	6	0	0	3	3	3	2	1	13	7
	TOTAL	113	79	13	0	6	22	28	21	14	7	93	20
		22.4%	69.9%	11.5%	0%	5.3%	19.5%	24.8%	18.6%	12.4%	6.2%	82.3%	17.7%
STI2D	T STI ITEC	26	23	0	1	1	11	13	3	3	0	26	0
	T STI SIN	31	22	4	2	5	8	15	5	5	0	27	4
	TOTAL	57	45	4	3	6	19	28	8	8	0	53	4
		11.3%	79%	7%	5.3%	10.5%	33.3%	49.1%	14%	14%	0%	93%	7%
BAC TECHNO		170	124	17	3	12	41	56	29	22	7	146	24
		33.7%	72.9%	10%	1.8%	7.1%	24.1%	32.9%	17.1%	12.9%	4.1%	85.9%	14.1%
	BTS AM	24	18	6								18	6
	BTS MUC	25	19	6								19	6

Compte rendu financier

A.G. du 14/10/2018

Compte d'exploitation du 01.07.2018 au 30.06.2019

Recettes	Dépenses	Solde
<p style="text-align: center;">Legs Augiéras</p> <p>Loyer 565 x 12 : 6780€</p>	<p style="text-align: right;">Remboursement Emprunt 1690€ Frais bancaires 30€ Impôt foncier 1570€ Assurance 449€ Entretien caveau, fleurs 168€</p> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">3907€</p>	+2873€
<p style="text-align: center;">Gestion courante</p> <p>Cotisations (66) 1680€ Participation repas 2240€ Divers (albums...) 28€ Intérêts livret BP 20€</p> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">3968€</p>	<p style="text-align: right;">Bulletins 1348€ Repas A.G. (63) 2265€ Assurance R.C. 143€ Subventions 1611€ Secrétariat 150€ Divers 71€</p> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">5588€</p>	-1620€
Solde net d'exploitation : +1253€		

ACTIF

Immeuble	100.000€
BP Compte livret	5743€
BP Compte chèque	4544€
Espèces	135€
	110422€

PASSIF

Solde emprunt à rembourser	6095€
ACTIF NET :	104327€

Composition du Conseil d'Administration

Siège social : 41 rue Sévigné - 24100 Bergerac

Président : Bertrand ROUSSEAU	13, quai de la Pelouse - 24100 Bergerac Tél. 05 53 74 42 90 - rousseaubertrand@wanadoo.fr
Vice-Présidente : Jeanine DENIS	30, rue Jean-Nicot - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 24 35 - 06 81 26 80 89 - jeanineetandre@wanadoo.fr
Secrétaire Général : Laurent DUBERNAT	9, rue Jouanel - 24100 Bergerac Tél. 07 79 53 13 77 - dubernat-laurent@orange.fr
Secrétaire Adjointe : Liliane GAGNARD	« Le Touron Bas » - 24240 Monbazillac Tél. 05 53 58 21 16 - liliane.gagnard@sfr.fr
Trésorière : Françoise GARRIE	4, rue du Docteur Simounet - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 00 12 - 06 78 15 37 48 - fr.garrie@sfr.fr
Trésorière Adjointe : Geneviève DUVERGER-BLONDEAU	48, rue Jean de la Bruyère - 24100 Bergerac Tél. 05 53 73 29 48 - 06 07 25 25 86 - blondeau.genevieve@gmail.com
Membres : Nadine GALINAT	Garrigue - 24100 Bergerac Tél. 06 72 88 88 28 - nadine.galinat@orange.fr
Martine PIOCHE	1, rue des Chênes - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 24 78 - gerald.martine@free.fr
Christian REGNIER	Peyralède - 46, rue Jean-Jacques Rousseau - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 28 71 - 06 72 93 40 16
Anne-Marie ROCCHIETTI	52, rue des 3 Frères Cassadou - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 06 30 - 06 23 43 02 18 - amr24100@outlook.fr
Charles TAMARELLE	17, allée des Sables - 33210 Langon Tél. 05 56 63 22 18 - cm.tamarelle@orange.fr
Contrôleur des comptes : Christophe BREZAC	13, rue Montauriol - 24100 Bergerac Tél. 06 07 63 29 49



Association amicale des anciens élèves
du collège Henri IV et du lycée Maine de Biran

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941.
Siège social : 41, rue Sévigné - 24100 Bergerac
N° Siret 49263992700010

Ce bulletin est tiré hors commerce
- A cent vingt exemplaires -
Réservés aux membres de l'association

Dépôt légal du 3^{ème} trimestre 2019

Imprimerie CHARRON - Bergerac